

PROCHAINES SESSIONS : nous consulter

PRIX : 259 € NT/stagiaire

ENJEUX

- Se situer et être acteur de la prévention des risques.
- Utiliser un dispositif contre les chutes de hauteur en toute sécurité.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Etre capable d'identifier et d'évaluer les risques de chute
- Maîtriser les principes de sécurité relatifs aux travaux en hauteur
- Connaître et reconnaître les moyens de protection
- Utiliser l'ensemble des équipements individuels anti-chutes mis à leur disposition
- Savoir aménager son poste de travail dans une optique de confort et de sécurité

PUBLIC

Toute personne occupant de façon permanente ou occasionnelle des travaux en hauteur et utilisant un dispositif contre les chutes de hauteur.

PRE-REQUIS

- Etre majeur (ou avoir une dérogation d'âge).
- Avoir la connaissance de la langue française pour la compréhension de la notice du fabricant.
- Bénéficier d'une aptitude médicale aux travaux en hauteur sans restriction au port de charges.

METHODES

- Présentation vidéo,
- Analyse des notices des fabricants
- Exercices pratiques et mise en situation (3,5h)
- Test de connaissance

ANIMATION

Formateur échafaudages reconnu par le réseau assurances maladie-risques professionnel/INRS.

NOMBRE DE PARTICIPANTS :

Min : 6 / max : 12

PROGRAMME : 1 jour (7 heures)

- Présentation des objectifs, but et finalités de la formation.
- Présentation du décret du 2004/924 de la R430 et R431.
- Les risques liés au travail en hauteur, l'utilisation des échelles, échelles télescopiques, escabeaux, la vérification du matériel, les contraintes du site, la responsabilité pénale.
- L'utilisation de la notice du fabricant.
- Mise en situation sur site (50%) : Réglage du harnais antichute, les sous-systèmes de liaisons stop chute, longes, absorbeurs de chocs.
- Les points d'ancrages EN795B.
- Mise en place d'une ligne de vie provisoire.
- Evaluation de la formation et remise des attestations de fin de formation.

SUIVI

Feuilles d'émargement collectives contre signées par le formateur et attestation de formation.

Fiche d'évaluation de la formation renseignée par chaque stagiaire.

Avis sur la délivrance de l'autorisation des travaux en hauteur.

A PREVOIR / A NOTER

E.P.I (casque, gants, chaussures de sécurité et harnais éventuellement).